# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## pédiatres

Question écrite n° 70538

### Texte de la question

En date du 13 novembre 2002, M. Francis Hillmeyer avait attiré l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des médecins pédiatres libérauxdans le Haut-Rhin (question écrite n° 53576). Plus d'un an après le dépôt de cette question, il est toujours en attente d'une réponse. Il le regrette, d'autant que le problème évoqué de pénurie de pédiatres prend aujourd'hui une dimension nationale. La relève par une nouvelle génération de pédiatres n'est plus assurée. 93 % d'entre eux qui exercent actuellement ont plus de 40 ans, et la spécialité infantile n'attire plus les jeunes médecins. La cause essentielle de cette pénurie et de ce désintérêt pour la pédiatrie est à rechercher dans les conditions d'exercice de la spécialité. Les pédiatres gagnent en moyenne 15 % en moins qu'un médecin généraliste. Leurs honoraires n'ont plus été revalorisés depuis 6 ans. Il lui demande de prendre rapidement les mesures adéquates afin que la pédiatrie, capitale en matière de santé, ne soit plus dévalorisée et qu'elle puisse dans de bonnes conditions, assurer efficacement sa mission.

### Données clés

**Auteur :** M. Francis Hillmeyer
**Circonscription :** Haut-Rhin (6e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 70538
**Rubrique :** Professions de santé
**Ministère interrogé :** santé
**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 décembre 2001, page 7219